Une Église qui se donne les ministères dont elle a besoin

1. Ne plus lier le ministère ordonné au célibat

- *Mariage des prêtres qui le souhaiteraient*
- *Ordination des hommes mariés*

2. Donner une juste place aux hommes et aux femmes

- *Ordination des femmes*
- *Place des femmes dans les instances diocésaines (conseil épiscopal…)*

3. Valoriser la diversité des ministères déjà effectifs

(préparation au mariage, baptême, accompagnement des malades, familles en deuil, migrants, solidarité, ADAP…)

- *Reconnaissance et valorisation par l'autorité diocésaine*

4. Soutenir les prêtres

- *Eviter l'isolement des prêtres en favorisant une vie fraternelle entre eux et autour d'eux*
- *Que l'évêque soit un frère pour les prêtres (rencontre annuelle en valorisant les réussites et en écoutant les difficultés)*
- *Plus de dialogue et de vraies relations avec les prêtres et la hiérarchie ecclésiale et les responsables*

Proposition d'un synode diocésain

- **La prise en compte de la vie locale dans un contexte mondial : comment vivre de l'Evangile ?**
- **Remettre l'Evangile au centre de la vie de l'Eglise**
- **Quelle Eglise pour demain avec quels ministères et quelle place des laïcs ?**
- **Comment communiquons-nous vers l'extérieur et à l'intérieur de l'Eglise ? (*Libérer la Parole au sein du Peuple de Dieu)***

ASSEMBLÉE DE ZONE

Samedi 12 Janvier 2019

Zone Pastorale de MULHOUSE

- **Parole libre du Peuple de Dieu avec souhaits et propositions**
- **350 retours de l'ensemble des communautés de paroisses**
- **Des propositions à plusieurs niveaux**

Une Église ouverte au monde

1. A l'écoute du monde et attentive aux sujets d'actualité

Faire connaître et susciter des groupes de partage et de débat (mouvements / équipes de relecture)

2. Aller aux périphéries : Etre ouvert – inventifs pour une ré-évangélisation

3. Faire connaître Jésus Christ et son Eglise qui doit être visible dans la vie publique pour être une force créatrice de lien social

Que l'Église contribue à faire connaître les messages et les actions positives : sauvegarde de la planète, actions solidaires, gestes de réconciliation….

Une Église ouverte à tous

1. Ouverte aux enfants et aux jeunes

- *Mieux intégrer les enfants et les jeunes aux célébrations ordinaires*
- *Se mettre à l'écoute des attentes des jeunes et leur confier l'animation d'une célébration*
- *Ecole de dimanche / école de prière / chorale d'enfants*
- *Proposer une messe pour les jeunes une fois par mois sur la zone*
- *Avoir des lieux de vie pour les jeunes (co-location…) avec un projet de vie fraternelle, d'accompagnement spirituel, de prière*
- *Leur proposer de s'engager dans une œuvre caritative*
- *Organiser des sorties détente*
- *Reprendre contact avec les jeunes parents pour les soutenir dans la transmission de la foi*
- *Faire mieux connaître et entendre ce qui existe déjà.*

2. Ouverte aux jeunes issus de la migration : qu'ils puissent comprendre les traditions de leurs parents et trouver leur juste place dans l'Eglise d'Alsace

3. Ouverte aux plus démunis et aux plus faibles

- *Faire connaître dans les homélies les actions de solidarité qui existent déjà*
- *Se sentir tous concernés par l'accueil des plus petits (pas de délégation à des spécialistes)*
- *Implication administrative et financière de notre Eglise diocésaine dans des projets de solidarité originaux (en lien ou en plus de Caritas)*

4. Ouverte aux familles en deuil

- *Etre accueillante, à l'écoute, proche et disponible*
- *Etre témoin de l'espérance chrétienne, leur annoncer la Résurrection du Christ*
- *Binôme ministre ordonné et laïc*
- *Création d'une équipe pour le centre funéraire et les salles de prières*
- *Lancer un état des lieux pour pouvoir dégager des orientations diocésaines*

5. Ouverte aux personnes divorcées / remariées

- *Les accueillir sans jugement*
- *Leur permettre l'accès à la communion eucharistique*

6. Ouverte aux autres églises et aux autres croyants

- *Plus œcuménique - en dialogue avec les autres traditions*
- *Chercher ensemble ce qui donne sens à la vie des hommes aujourd'hui*
- *Rendre plus visible les ponts et les efforts faits par les uns et les autres (ex. calendrier interreligieux)*

Une Église fraternelle, joyeuse, contagieuse qui prend soin de ses membres

1. Plus humaine - plus humble - plus dépouillée
Irréprochable financièrement et moralement moins culpabilisante

2. Développer le sens de la communauté :

- *Avec plus de convivialité - Attention aux absents et aux malades*
- *Partage des joies et des peines*
- *Accueillir davantage les nouveaux*
- *Attention à mon voisin de banc*

3. Une communauté plus proche :

- *Tisser des liens avec la population*
- *Des « Messes à domicile »*

Une Église qui puise à la Source

Favoriser la rencontre personnelle avec le Christ :

- *Faire découvrir aux fidèles les outils d'approfondissement des Ecritures (cf. Saveurs d'Evangile, Parcours Alpha)*
- *Par la formation, la connaissance biblique*
- *Par la prière (plus de temps de silence dans nos célébrations, adoration eucharistique, dévotion populaire)*
- *Par les sacrements (sacrement du pardon)*

Une Église heureuse de célébrer

1. Les célébrations eucharistiques

<u>Souhait</u> : qu'elles soient plus joyeuses et plus interactives

- *Avec un langage adapté qui permette une meilleure compréhension*
- *Avec des chants plus rythmés, plus modernes*
- *Avec des temps d'échange pendant les célébrations*
- *Avec la possibilité d'une autre disposition*
- *Oser des célébrations différentes (ex. Dimanche Autrement)*

<u>Souhait</u> : chercher une juste place pour les enfants et les jeunes

<u>Souhait</u> : s'enrichir de cultures différentes

- *Présence de la chorale africaine et de la Fraternité des Iles*

2. Permettre à tous d'entendre tous les dimanches la Parole de Dieu et communier

- *Préparer les assemblées de la Parole dans les communautés de paroisses par la formation de laïcs volontaires pour animer ces temps et par la sensibilisation du Peuple de Dieu à la démarche.*
- *Engager une réflexion diocésaine sur les ADAP avec des recommandations validées par notre Evêque et transmises aux communautés de paroisses.*